les familles de posséder une patère et des vases pour les sacrifices (1), je regarde celui-ci comme un præferi-culum ayant appartenu à des gens pauvres, qui n'avaient pas les moyens pour en acheter un de bronze. M. Delandine dit quelque part, dans ses Mélanges littéraires et bibliographiques, que les Ségusiaves appelaient Cybèle Segusia, Cérès Segetia et Mars Segomon; cette qualification de Mars se lit, en effet, dans quelques inscriptions du pays des Sequani(2). Un auteur a écrit que le nom des Sequani avait un synonime, Segones, dans lequel nous retrouvons encore notre radical seg. Je ne rapporte cette opinion de M. Delandine que pour mémoire, car cet auteur n'indique pas les sources où il l'a prise.

Il est un autre monument que je ne peux passer sous silence; c'est la médaille gauloise au type d'ARVS que M. Bernard pense avoir été frappée à Feurs. Il est fâcheux qu'on ne puisse s'éclairer sur les monuments euxmêmes; car si je m'en rapporte à l'exactitude de divers auteurs qui en ont parlé, il y aurait plusieurs médailles du même type, avec des légendes différentes. M. de Voucoux (3) donne ces deux légendes ARVS SEGVSIVS, ARVS SEGVSIANVS, et il reconnaît dans Arus le dieu topique de l'Arroux et du territoire qui dépendait plus immédiatement d'Autun, c'est-à-dire le territoire ségusiave indiqué par le mot segusius. M. Walcknaër donne sussi deux légendes, l'une SEGVSIANVS, l'autre SEGVSIA, et il rapporte ce type à une ville nommée Segusia qui serait Feurs. Eafin, M. Bernard donne en fac-

<sup>(1)</sup> Cicero in Verrem, IV, 2.

<sup>(2)</sup> De Boissieu. Insc. ant.

<sup>(3)</sup> Hist. de la cité d'Autun, p. 140, 204.